



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emploi

Question écrite n° 38344

Texte de la question

M Pierre Metais appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la mise en place des stages pour les taches d'interet general : TUC, PIL, PLIF En effet, ces stages concernent un public particulierement defavorise de chomeurs de tres longue duree, deux, trois, quatre ans de chomage, voire plus. Apres deux mois d'activite, ces derniers devraient voir s'estomper leurs problemes financiers. Or ils en sont au meme point, puisqu'ils ne peuvent obtenir le deblocage des sommes dues, compte tenu de la lourdeur administrative. Il lui demande s'il ne serait pas possible de donner des instructions aux Assedic pour qu'un acompte soit verse en attendant la mise en place definitive de la nouvelle situation du stagiaire.

Données clés

Auteur : [M. Metais Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38344

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1214